

REPUBLIQUE DE GUINEE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

Travail – Justice – Solidarité

DECRET

N°042/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DES HAUTS CADRES
AU MINISTERE A LA PRESIDENCE CHARGE
DU CONTROLE ECONOMIQUE ET FINFANCIER**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU La Loi Fondamentale
VU Le Décret n° D/2004/010/PRG/SGG du 23 Février 2004 portant nomination du
Premier Ministre et Remaniement Partiel du Gouvernement
VU Les Décrets n°D/2004/17/PRG/SGG du 1^{er} Mars 2004 et
D/2004/019/PRG/SGG/ du 8 Mars 2004 nommant des membres du
Gouvernement.

DECRETE

ARTICLE 1/ sont nommés dans les fonctions ci-après les cadres dont
les noms suivent :

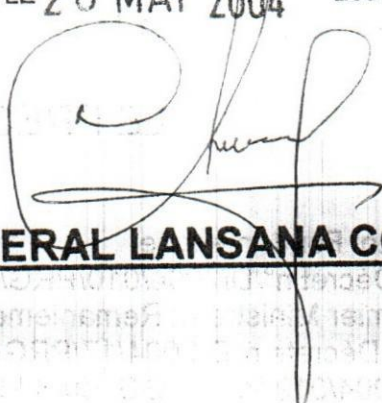
- 1 – SECRETAIRE GENERAL :** Monsieur Mohamed Lamine
CAMARA, précédemment Inspecteur Général d' Etat à la
Présidence de la République.

2 – **CHEF DE CABINET** : Monsieur Oumar Sy SAVANE,
Administrateur Civil en service à la Direction Nationale des Impôts,
Ministère de l'Economie et des Finances.

3 – **INSPECTEUR GENERAL D'ETAT** : Monsieur Abdoulaye
BANGOURA, en service à l'Inspection Générale d'Etat.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de la date de
sa signature sera enregistré et publié au journal officiel de la
République.

CONAKRY LE 26 MAI 2004 2004



LE GENERAL LANSANA CONTE